

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 juin 2015

SECRET DES AFFAIRES - (N° 2857)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE36

présenté par
M. Kemel

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 32, substituer aux mots :

« le considérant 28 évoque seul et »,

les mots :

« seul le considérant 28 évoque ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.